



LANGUES VIVANTES

L'évaluation en langues vivantes La contribution des langues au socle commun de connaissances de compétences et de culture

COMPOSANTE(S) DU SOCLE COMMUN

- D1-2 | Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale
- D2 | Les méthodes et outils pour apprendre
- D3 | La formation de la personne et du citoyen
- D5 | Les représentations du monde et l'activité humaine

Les langues vivantes contribuent explicitement à l'évaluation de la maîtrise des domaines du socle, tout particulièrement le domaine 1 mais également les domaines 2, 3 et 5. L'évaluation se fait sur la base des connaissances et compétences fixées par les programmes d'enseignement.

DOMAINES DU SOCLE		CONTRIBUTIONS ESSENTIELLES DE L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES VIVANTES AU SOCLE COMMUN
1	Les langages pour penser et communiquer	Les langues vivantes permettent « d'étendre et de diversifier les capacités de compréhension et d'expression écrites et orales des élèves dans plusieurs langues ; de passer d'un mode de communication à un autre ; de recourir à divers moyens langagiers pour interagir et apprendre ; de réfléchir sur les fonctionnements des langues, leurs variations internes, leurs proximités et distances ».*
2	Les méthodes et outils pour apprendre	Les langues vivantes permettent d'apprendre à apprendre (consignes, lexique, maniement des usuels, prise de notes, etc.), de développer des stratégies d'écoute, de lecture, d'expression ainsi que l'apprentissage du travail coopératif et collaboratif ; elles concourent à l'éducation aux médias et à la gestion de l'information ainsi qu'à la maîtrise des environnements numériques de travail.
3	La formation de la personne et du citoyen	Les langues vivantes ouvrent les élèves à des cultures différentes de la leur ; « elles introduisent à d'autres points de vue et conceptions, aident les élèves à prendre de la distance et réfléchir à leurs propres habitudes et représentations ».*
5	Les représentations du monde et de l'activité humaine	« Les langues vivantes étendent la connaissance de la diversité linguistique et culturelle » ; « par la participation à des projets dans des contextes multilingues et multiculturels, elles accroissent les capacités de mobilité ».*

* extraits du programme du cycle 4

Les bilans périodiques et les bilans de fin de cycle

L'évaluation est un enjeu essentiel de la réforme du collège. Les bilans périodiques et les bilans de fin de cycle se substituent aux bulletins. Ils constituent des temps d'évaluation avec des objectifs différents et nécessitent une réflexion sur les pratiques d'évaluation.

LES BILANS	QUAND ?	POUR QUOI FAIRE ?
Bilans périodiques : entrée disciplinaire	En cours de cycle (5 ^e , 4 ^e , 3 ^e)	Mesurer une progression. Permettre aux élèves de se situer par rapport aux attendus. Faire apparaître explicitement : <ul style="list-style-type: none"> • les éléments du programme travaillés (connaissances et compétences) ; • les acquisitions, progrès et difficultés éventuels ; • la note ou le positionnement de l'élève.
Bilan de fin de cycle : entrée par les domaines du socle	En fin de cycle (3 ^e)	Mesurer un degré d'acquisition de connaissances et de compétences fixé nationalement. Déterminer par domaine un niveau de maîtrise avec 4 degrés possibles : <ul style="list-style-type: none"> • maîtrise insuffisante ; • maîtrise fragile ; • maîtrise satisfaisante ; • très bonne maîtrise.

Au cycle 4, il convient également d'apprécier les actions menées dans le cadre de **l'Accompagnement Personnalisé (AP), des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) et des Parcours**.

Dans le cadre de l'EPI « langues et cultures étrangères et régionales », les élèves qui le souhaitent peuvent présenter leur projet au DNB lors d'une soutenance orale en langue vivante.

Le niveau visé pour la validation de l'acquisition des composantes du socle commun en fin de cycle est **le niveau 3 (maîtrise satisfaisante)**. Voir fiche éducol « [Comment déterminer les niveaux de maîtrise du socle commun pour les langues vivantes ?](#) » (au cycle 3 et au cycle 4). La loi de Refondation de l'école réaffirme la nécessité d'une évaluation qui encourage les initiatives des élèves, valorise leurs progrès et soutient leur motivation à apprendre.

Quelques principes à retenir pour l'évaluation en langue vivante

- **Une évaluation accessible, claire et lisible** qui permet aux élèves (et à leurs parents) d'identifier et de comprendre les objectifs visés, les contenus et les modalités retenus :
 - l'élève peut établir un lien entre ce qui a été enseigné et ce qui est évalué. Il n'y a pas de « piège » ni de tâche non réalisable ;
 - les consignes sont explicites et clairement formulées. Les critères sont transparents.
- **Une évaluation positive et bienveillante** qui prend en compte les compétences travaillées et le profil linguistique des élèves :
 - elle valorise les acquis et les réussites ;
 - les erreurs ou difficultés rencontrées servent de points d'appui aux conseils donnés pour progresser. Elles sont souvent des étapes nécessaires dans le parcours d'apprentissage et ne doivent donc pas faire l'objet d'une pénalisation systématique.

Retrouvez Éduscol sur



- **Une évaluation exigeante** qui incite les élèves à fournir, tout au long de leur parcours, les efforts nécessaires pour réussir :
 - un entraînement régulier et cohérent est indispensable ; c'est une condition préalable à toute évaluation ;
 - les élèves doivent pouvoir s'entraîner, à l'écrit comme à l'oral, seuls ou à plusieurs, être incités à apprendre (parfois par cœur) pour améliorer leur niveau de compétence quel qu'il soit.

L'évaluation doit permettre aux élèves de mobiliser leurs acquis, de mesurer les effets du travail fourni et de constater une amélioration de leur niveau de maîtrise. Elle ne peut se réduire à un constat d'échec, que ce soit par le biais d'une note ou d'une appréciation littérale. Si les objectifs sont atteints par les élèves, le professeur ne doit pas s'interdire de valoriser au maximum les résultats obtenus. C'est l'évaluation dans toutes ses dimensions qui doit permettre à l'enseignant de situer les élèves dans leur parcours d'apprentissage.

L'enseignant doit donc veiller à :

- rendre l'évaluation lisible en explicitant les objectifs visés, les modalités et les contenus ;
- fixer des objectifs cohérents avec l'entraînement (qui doit être régulier) ;
- proposer des dispositifs d'évaluation variés ;
- mesurer la progression en faisant apparaître les acquis, les progrès et les difficultés rencontrées ;
- adapter la progression en fonction des résultats obtenus et observés.

Les modalités à retenir pour l'évaluation s'apparentent à la perspective actionnelle. Les tâches contextualisées s'inscrivent dans un parcours d'évaluation présenté ici sous la forme de scénarios.

Les situations d'évaluation

Les exemples de situation d'évaluation sont présentés sous la forme de scénarios conçus en interlangue puis déclinés par langue.

Chaque scénario interlangue définit le lien avec le programme disciplinaire, les contributions aux domaines du socle, les repères de progressivité et donne des exemples de supports possibles pour l'entraînement et l'évaluation. Il envisage des tâches et des croisements possibles avec d'autres disciplines. Il permet d'illustrer les réalités culturelles spécifiques de l'aire linguistique concernée.

Les différents scénarios permettent d'évaluer les compétences langagières des élèves dans le cadre de situations d'évaluation contextualisées, réalistes, motivantes et qui ont du sens pour les élèves. L'enjeu est de permettre aux élèves de mobiliser leurs acquis dans des tâches complexes permettant d'associer plusieurs activités langagières.

Les scénarios présentés ne sont pas conçus pour être utilisés dans le cadre d'une épreuve destinée à évaluer les activités langagières les unes après les autres mais ils servent d'exemples permettant de couvrir l'évaluation des apprentissages conduits en classe, au fil des séquences. Ils visent à éclairer le lien existant entre l'activité ordinaire d'évaluation et le constat que l'enseignant doit poser, en fin de cycle, sur le degré de maîtrise des compétences du socle commun.

Il ne s'agit pas, ici, de proposer des batteries d'exercices d'évaluation (QCM, vrai / faux, exercices lacunaires, questionnaires, etc.) mais de donner aux enseignants des repères pour situer le niveau de maîtrise des élèves dans les différentes activités langagières. Les scénarios représentent ainsi un guide à l'élaboration du parcours d'évaluation, qui s'inscrit, en lien avec le projet pédagogique, dans une approche actionnelle.

Il est à noter que, si l'évaluation doit être régulière, tenir compte de la progressivité et s'inscrire dans un processus continu tout au long du cycle, elle ne doit en aucun cas se substituer à l'entraînement et occuper une part trop importante du temps dédié aux apprentissages.

Chaque scénario est présenté de façon à positionner l'élève dans un niveau de maîtrise et met en évidence l'articulation entre les contenus disciplinaires et les domaines du socle. Le positionnement se fait sur la base du CECRL (A1, A2 ou B1) et de l'échelle de maîtrise des compétences du socle commun (niveaux 1, 2, 3, 4).

Les attendus de fin de cycle sont présentés sous forme de tableaux élaborés à partir des repères de progressivité déclinés par activité langagière. Ces tableaux sont à considérer comme des guides pour positionner les élèves sur une échelle de niveau de maîtrise et non comme des grilles de notation. Il appartient aux équipes pédagogiques de construire leurs barèmes et éventuelle notation, en fonction de la progression adoptée, des objectifs, des types d'évaluation et de la période concernée.

Des modalités d'évaluation qui évoluent et se diversifient

L'exploitation du numérique fait partie intégrante de l'enseignement des langues vivantes. Les supports numériques s'intègrent à différentes étapes de l'apprentissage mais trouvent également leur place dans l'évaluation des acquis.

Les situations d'évaluation proposées intègrent l'usage des outils numériques (vidéo-projection, tableau numérique interactif, tablettes numériques, baladodiffusion, classes mobiles, etc.) aussi bien pour les activités de réception que pour les activités de production (recherches sur internet, réalisation de diaporamas et productions multimédias, enregistrements audio ou vidéo, etc.) tant en entraînement qu'en évaluation.

Les usages numériques favorisent la motivation des élèves, leur concentration, leur autonomie. Ils facilitent les travaux collaboratifs et permettent aux élèves de travailler à leur rythme, dans et hors de la classe. Ils rendent également l'accès plus aisé aux documents authentiques et favorisent la personnalisation des apprentissages et de l'évaluation ainsi que la différenciation pédagogique.